



AUTORITÉ
DE SÛRETÉ
NUCLÉAIRE

DIRECTION DES RAYONNEMENTS
IONISANTS ET DE LA SANTÉ

CODEP-DIS-2011-n°032542

Paris, le 17 juin 2011

Monsieur le Président du GPMED

Objet : Elaboration de recommandations sur l'application des principes de la radioprotection lors de l'utilisation des produits injectables émetteurs de rayonnements ionisants, en dehors des services de médecine nucléaire

Monsieur le Président,

Le traitement par irradiation interne sélective de certains organes atteints de cancers se développe depuis de nombreuses années, tant par curiethérapie utilisant des implants de sources scellées que par radiothérapie vectorisée où des médicaments radiopharmaceutiques ciblant les lésions sont administrés aux patients.

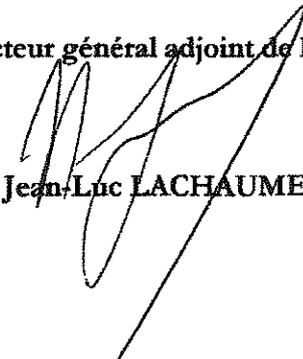
De nouveaux traitements sont mis en œuvre par l'utilisation de dispositifs médicaux radioactifs injectés¹ considérés comme implants permanents. Ces dispositifs médicaux sont composés de microsphères biocompatibles sur lesquelles sont adsorbés des radioéléments tels que l'yttrium 90 (⁹⁰Y) par exemple. En l'état actuel, ces produits sont reçus en médecine nucléaire mais la mise en place se fait sous radioscopie en dehors des structures de médecine nucléaire, en utilisant des installations de radiologie interventionnelle par exemple.

En raison des enjeux associés à ces traitements en termes de radioprotection, je souhaite que le GPMED prépare des recommandations pour assurer la radioprotection des travailleurs et des patients lors de l'utilisation de ces dispositifs. Ces recommandations seront destinées principalement aux professionnels de santé, mais aussi aux directeurs des établissements.

Il est souhaitable que les recommandations du GPMED prennent en compte les avis des professionnels concernés ainsi que l'expérience et les recommandations des Etats étrangers.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint de l'ASN



Jean-Luc LACHAUME

¹ Utilisation de microsphères marquées à l'yttrium-90 (⁹⁰Y) : SIR-sphère® (Sirtex Medical Europe), Therasphère® (MDS Nordion Inc.)